



9 août 2023

## **L'Impériale continue la surveillance et l'évaluation sur le site de Kearl**

L'Impériale a fait le point aujourd'hui sur les travaux en cours à son installation de sables pétrolifères de Kearl pour remédier à quatre zones de suintements peu profondes d'eaux usées industrielles provenant de sa zone de concession d'exploitation.

### **État actuel**

- La construction est achevée sur les sites hors concession, la phase de surveillance et d'évaluation est en cours
- Les données d'échantillonnage de l'eau sont stables, il n'y a aucune indication d'impact négatif sur la rivière Firebag ou le plan d'eau 3
- Aucune indication d'impact négatif sur la faune locale ou les populations de poissons, la surveillance renforcée se poursuit
- Des échantillons de tissus de poissons provenant de sites de contrôle ont été prélevés avec succès par hélicoptère le 3 août en vue de soutenir un programme potentiel de récupération de poissons.
- Protocoles de notification améliorés aux communautés, favorisant les tests indépendants

En date du 28 juin, les travaux de construction sont terminés en ce qui concerne les principaux efforts d'atténuation, qui comprennent l'extension du système d'interception des suintements existant avec des structures de drainage supplémentaires, des puits de pompage et des systèmes d'aspiration. D'autres travaux de surveillance et d'évaluation auront lieu dans les mois à venir. Il s'agira notamment d'effectuer des travaux de délimitation supplémentaires dans la zone afin de déterminer si d'autres mesures d'atténuation sont nécessaires.

La surveillance renforcée de l'eau et de la faune se poursuit dans la zone, et des clôtures ont été installées autour des infrastructures pour en empêcher l'accès. À ce jour, rien n'indique des effets néfastes sur la faune ou sur les populations de poissons dans les cours d'eau à proximité, ou des risques pour l'eau potable des communautés locales.

L'Impériale soutient également des tests indépendants et des visites de sites pour les communautés autochtones locales, et s'efforce d'offrir des possibilités de participation aux activités de surveillance de l'environnement qui ont lieu pendant l'été. Les communautés autochtones procèdent également à des examens techniques indépendants des plans d'atténuation et de surveillance de l'entreprise. Les protocoles de notification aux communautés ont également été mis à jour afin de garantir que les communautés sont informées en temps opportun et par le biais de canaux multiples.

La société continue également à fournir des informations aux responsables de la réglementation de l'Alberta Energy Regulator et des ministères, et organise régulièrement des visites du site par les responsables. L'Impériale fournit toutes les deux semaines des données et des rapports de surveillance à l'Alberta Energy Regulator (AER). Des mises à jour communautaires sont communiquées chaque semaine.

Des informations sur la réponse de l'Impériale sont publiées à : [Ordonnance de protection de l'environnement : mise à jour sur les mesures prises par L'Impériale \(https://www.imperialoil.ca/fr-ca\)](https://www.imperialoil.ca/fr-ca)